



INFO Village

LA gazette mensuelle
de Chaumont-sur-Loire

avril 2023



Rédaction : Maire de Chaumont-sur-Loire

Édition spéciale : informations importantes !

35^{ème} édition d'INFO Village !



Nous profitons de la distribution du bulletin municipal annuel de notre commune pour adresser à tous les foyers l'édition avril 2023 d'INFO Village. Depuis juin 2020, la Municipalité édite chaque mois (ou presque) cette lettre d'information et l'adresse par courrier électronique à toutes celles et ceux qui en ont fait la demande. Les habitants nous ayant signalé ne pas disposer d'adresse mail la reçoivent dans leur boîte aux lettres en version papier (80 foyers environ).

Beaucoup d'informations passent par INFO Village et ses lecteurs sont ainsi informés de la vie de la commune (Conseil Municipal, législation, évènements, vie associative, ...).

Si vous ne la recevez pas et que vous souhaitez en être destinataire, merci de donner votre adresse électronique au secrétariat de Mairie ou de prévenir que vous n'avez pas de boîte mail.

Plusieurs personnes disposant d'une adresse mail nous ont demandé à recevoir en papier. Ce n'est clairement pas envisageable car la tournée mensuelle assurée par des membres du Conseil Municipal est déjà conséquente. Vous trouverez si besoin des exemplaires papier à l'accueil de la Mairie. Bonne lecture !

Demande d'autorisation préalable à tous travaux.

Plusieurs dossiers en cours sur notre commune témoignent d'une mauvaise connaissance du droit de l'urbanisme. Comme cela est rappelé dans le bulletin municipal et faisait l'objet d'un focus spécial dans l'INFO Village de juillet 2022, tous travaux pour modifier une construction, édifier ou modifier une clôture, poser ou remplacer des fenêtres, installer ou remplacer une enseigne, ravalier une façade, etc... même en refaisant à l'identique, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Selon les travaux, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire. La grande majorité des constructions de notre village se trouve dans le périmètre classé au titre des Monuments Historiques, ce qui rend l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France obligatoire. Tout manquement à ces règles peut donner lieu à une obligation de mise en conformité voire à un procès-verbal.

En cas de doute, merci de contacter la Mairie.



Mairie de Chaumont-sur-Loire : 02-54-20-98-41

Attention, la Mairie change d'adresse mail : désormais pour écrire : accueil@chaumontsurloire.fr

Informations citoyennes : IntraMuros arrive à Chaumont !

IntraMuros est une application mobile qui s'installe sur votre téléphone. Elle permet pour une commune d'**informer**, d'**alerter** et de **faire participer** les habitants à la vie locale.

Avec cette application, vous recevrez des notifications concernant votre village directement sur le téléphone. Chacun accède au **journal** de la commune, aux **événements** du village et des environs. Et à de nombreuses autres informations.

Vous pouvez utiliser **les services** tels que : l'annuaire, le signalement d'un problème, et retrouver les contacts des associations, école, services et commerces.

Au fur et à mesure, il est possible de **proposer des ajouts** (sondages par exemple) et d'**inviter des contributeurs** qui participeront à l'apport d'informations (responsables associatifs, commerçants).

En cas de difficultés pour installer l'application **IntraMuros** sur votre téléphone, vous pouvez vous rendre en Mairie chaque 1^{er} samedi du mois.



Informations municipales



En direct du Conseil Municipal du 6 mars

- Ajustement des **tarifs du camping municipal** suite à la hausse des coûts de l'électricité.
- **Renégociation** des contrats du fournisseur de **gaz** du camping (économie de 576€ la tonne).
- Modification des **régimes indemnitaires des agents**, révision des plafonds maximums de l'IFSE et du CIA (Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise et Complément Indemnitaire Annuel).
- Point sur l'organisation de la **Fête Nationale samedi 15 juillet** à Chaumont-sur-Loire.
- Point manifestations à venir, réunions publiques, étude pour antenne relais, emplacements réservés en bord de Loire.

Autres informations

*Une erreur s'est glissée dans le supplément (commerces, artisans, services) distribué avec le bulletin municipal : le numéro de téléphone pour joindre la nouvelle entreprise **Ecoreym** (éco construction et éco rénovation) de Reynald Montagnon est le **07-60-83-21-83***

Réunion publique des Goutechalières le 18 mars : il y avait 42 présents (dont 8 élus) pour 2 heures de présentation, d'échanges, de questions sur l'urbanisme, le développement, la circulation, la sécurité.

Réunion publique mi-mandat le 25 mars : il y avait 48 présents (dont 10 élus) pour dresser le bilan et échanger sur les perspectives autour du lien social, de la circulation, de l'accueil, de l'environnement, du patrimoine et du partenariat.

Merci à tous pour votre présence sur ces 2 réunions et votre intérêt.

Agenda du mois :

Tous les vendredis :

Marché saisonnier de 15h à 20h jusqu'au 30 septembre

1^{er} samedi du mois :

Permanence de 9h30 à 11h30 salle de la Mairie pour établir le **pass Domaine** à tarif réduit pour les habitants

Mercredi 12 avril :

1^{ère} étape du Tour du Loir-et-Cher. 146 km pour 150 cyclistes de 26 équipes passant par Chaumont-sur-Loire (pont, bourg, village neuf, route de la Pieuse, entre 13h et 15h).

Samedi 29 et dimanche 30 avril :

« **Opération port ouvert** », lancement de saison estivale de Millière Raboton

Prochains Conseils Municipaux :



4 avril
3 mai
5 juin

Infos santé : Pharmacies de garde en avril et mai

2 avril : Chaumont / 9 avril : Chouzy / 10 avril : La Chapelle / 16 avril : Herbault / 23 avril : Onzain
30 avril : La Chapelle / 1^{er} mai : Herbault / 7 mai : St Sulpice / 8 mai : La Chapelle / 14 mai : Chaumont